



Note à la DG HR

05/12/2014

Madame le Directeur général,

U4U/RS a été informé de [l'avant-projet](#) de "hot desking", en préparation par les services de la Commission.

Cet avant-projet, en l'état, pourrait changer de manière significative les règles d'attribution des bureaux et surtout le mode de fonctionnement de nos institutions. Il s'inspire de modèles propres au monde de certaines entreprises plutôt que de celui des fonctions publiques ou organisations internationales. Notre organisation souhaite donc que la DG HR lance sans tarder le processus de concertation de ce dossier.

Nous sommes en effet quelque peu inquiets d'une tendance, pas tout à fait cristallisée, de considérer que le dialogue social se fait en premier lieu avec les comités du personnel, voire les comités paritaires. Cela fut le cas, par exemple, sur les parcours professionnels de fin de carrière, au sujet du projet de privatisation plus ou moins partielle du service médical, enfin sur ce dossier.

Notre organisation a toujours privilégié le dialogue social, elle y a participé de manière constructive avec des propositions concrètes, sans céder à la tentation de le boycotter et sans menacer a priori de recourir à des préavis de grève.

Cette approche d'U4U/RS mérite considération. Nous vous prions d'organiser à chaque fois que nécessaire un dialogue social préalable aux prises de décisions, lorsque nous le demandons, comme d'ailleurs prévu par l'accord cadre.

La remise en cause de la place centrale des syndicats, au profit des comités du personnel et du statutaire, ne peut faire prospérer un bon climat social et surtout ne peut aboutir à une concertation efficace, garante de la qualité du processus de décision de notre institution.

Je vous remercie d'avance de votre compréhension et soutien.

Bien à vous,

Georges Vlandas